



**CONVENTION DE FORMATION**  
**Séminaire INTER (Etablissements de Santé Publics&PSPH&Privés)**  
*CONVENTION A NOUS RETOURNER EN DEUX EXEMPLAIRES*

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

1 - .....(ci-dessous dénommé, l'Etablissement)

2 – **Le Cabinet JIC**, domicilié au 45, rue Decamps-75116 Paris organisme de formation professionnelle enregistré sous le n° d'agrément : **1 17 51 46 26 75**, représenté par Joseph IFERGAN.

Il a été convenu les dispositions suivantes :

**ARTICLE 1 : OBJET DE LA FORMATION**

Le Cabinet JIC organise un séminaire de formation sur le thème suivant : **NOUVEAU GUIDE DE COMPTABILITE HOSPITALIERE-12/10/2011-COMMENT METTRE EN PLACE LES OUTILS DE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE (CREA-CREO-TCCM -ENCC-CAR)** aux dates indiquées ci-dessous (case à cocher) :

22-23/03/2012 : GRENOBLE		31/05&01/06/2012 : RENNES	
29-30/03/2012 : PARIS		07-08/06/2012 : LILLE	
05-06/04/2012 : NICE		14-15/06/2012 : MARSEILLE	
12-13/04/2012 : BORDEAUX		21-22/06/2012 : NICE	
16-17/04/2012 : REUNION		25-26/06/2012 : BORDEAUX	
26-27/04/2012 : TOULOUSE		05-06/07/2012 : TOULOUSE	
10-11/05/2012 : NANCY		09-10/07/2012 : MONTPELLIER	
14-15/05/2012 : PARIS		19-20/07/2012 : NANTES	
24-25/05/2012 : ROUEN		23-24/07/2012 : PARIS	

Frais de participation : 1 300,00 € HT, soit TTC 1 554,80 € par participant, ce prix comprenant la participation au séminaire (Horaires 1<sup>ère</sup> Journée : 9H00-17H00-2<sup>ème</sup> Journée : 8H30-16H30) (Minimum 3 participants en INTRA) et la fourniture du support pédagogique, les repas étant à la charge du participant.

**ARTICLE 2 : BENEFICIAIRE(S) DE LA FORMATION (*Prénom, NOM, Fonction*)**

-----  
-----

Les bénéficiaires de la Formation participeront à la formation visée à l'article 1

**ARTICLE 3 : ANNULATION**

Toute participation au stage annulée moins d'1 mois avant son déroulement sera due à JIC

**ARTICLE 4 : REGLEMENT**

Le règlement des frais de participation sera effectué sur présentation de facture à l'issue du séminaire de formation, par virement au compte suivant ouvert après CIC Paris Turbigio : Code Banque : 30066-Code Guichet : 10641-Compte n° : 00010425701- Clé RIB : 77

Fait en deux exemplaires à ....., le .....

POUR L'ETABLISSEMENT

POUR LE CABINET JIC